

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le



ID : 093-229300082-20250703-2025\_07\_021-DE

# ***Projet Educatif Départemental 2022-2027***

***Actualisation à mi-mandat***

*Voté par délibération du Conseil Départemental le 3 juillet 2025*

# Table des matières

<b>EDITORIAL.....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE 1/OBJECTIFS ET PRINCIPES.....</b>	<b>4</b>
<u>LE PED : UN OUTIL POUR CONTRIBUER À RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉLÈVES DU TERRITOIRE, AUX CÔTÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE.....</u>	<u>4</u>
<u>4 GRANDS PRINCIPES POUR UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE EFFICACE AVEC L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE, AU SERVICE DES ÉLÈVES.....</u>	<u>4</u>
<b>PARTIE 2/ PROGRAMME D' ACTIONS.....</b>	<b>7</b>
PROGRAMME D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	8
PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE.....	10
PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, DE LA MIXITÉ SOCIALE ET DE L'INTERCULTURALITÉ ET DE PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS.....	12
PROGRAMME DE PROMOTION DU BIEN-ÊTRE AU COLLÈGE.....	14
PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE, DE SON HISTOIRE, DE SA MÉMOIRE ET DE SON PATRIMOINE.....	16
PROGRAMME D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION.....	18
ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.....	20
PROGRAMME D'ÉDUCATION AUX CULTURES SCIENTIFIQUES ET MATHÉMATIQUES.....	22
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX VOYAGES SCOLAIRES DES COLLÈGES.....	24
<b>PARTIE 3/MODALITÉS DE GOUVERNANCE, SUIVI ET ÉVALUATION.....</b>	<b>26</b>
GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PED .....	26
<i>Instances de pilotage transverses : .....</i>	<i>26</i>
<i>Pilotage des programmes thématiques : .....</i>	<i>26</i>
<i>Partenariat avec l'Éducation nationale et animation du réseau externe du PED.....</i>	<i>27</i>
MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION .....	27
<i>Modalités de suivi et de bilan .....</i>	<i>27</i>
<i>Modalités d'évaluation .....</i>	<i>28</i>
<i>Modalités d'association des usagers .....</i>	<i>28</i>

## **Editorial**

### ***Agir ensemble : pour la réussite, le bien-être et l'émancipation de tou.tes les collégien.nes***

Depuis plus de dix ans, le Département de la Seine-Saint-Denis va au-delà de ses compétences obligatoires pour proposer à l'ensemble des 131 collèges de Seine-Saint-Denis des dispositifs désormais bien connus : Odyssée Jeunes pour les voyages scolaires, Culture et Art et Collège pour l'éducation artistique et culturelle, Agora pour l'Education aux Médias et à l'Information, Résidences sportives pour l'éducation physique et sportive...

Avec Elodie Girardet, conseillère déléguée en charge du Projet Educatif Départemental, nous sommes convaincus qu'au-delà du bâti scolaire, pour lequel nous consacrons 1 milliard dans le territoire le plus jeune de France, l'attractivité de l'Ecole Publique est un enjeu . C'est pourquoi nous y consacrons chaque année 10 Millions d'euros.

Pour répondre à cette priorité et aux défis éducatifs d'aujourd'hui, nous avons eu à coeur de rendre plus lisibles, plus claires nos priorités. Pour la réussite du plus grand nombre, nous proposons ainsi 9 thématiques qui reflètent nos orientations pour prioriser nos actions : éducation au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, éducation artistique et culturelle, voyages scolaires à l'international, mémoires, etc...l'offre est riche et à la hauteur des attentes des élèves, des communautés éducatives et des parents !

Ce sont avec et grâce à ses professeurs engagés que les élèves grandissent et s'épanouissent et ce sont avec eux et pour eux que nous avons construit cette nouvelle offre éducative.

Je suis heureux que le Département de Seine-Saint-Denis puisse contribuer à l'émancipation et à la réussite de toutes les collégiennes et collégiens de Seine-Saint-Denis.

*Stéphane Troussel, Président du Conseil Départemental*

# **Partie 1/ Priorité attractivité des collèges**

## **1. Le PED : un outil pour contribuer à répondre aux besoins des élèves du territoire, aux côtés de l'Éducation Nationale**

Le Département a pour ambition de soutenir l'Éducation Nationale dans ses dynamiques et besoins d'adaptation aux réalités spécifiques des élèves du territoire, en s'alliant à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, villes, associations et institutions, familles et ce afin de contribuer aux **3 grands objectifs** suivants :

- ***Favoriser la réussite de tous les élèves : de la prévention du décrochage scolaire à l'excellence scolaire sous toutes ses formes grâce à l'accès à la culture, au sport, aux sorties et voyages scolaires, et la découverte des métiers,***
- ***Contribuer à un vivre ensemble apaisé, porteur d'égalité et inclusif en permettant aux élèves de s'appropriier leur collège, d'avoir la parole, et d'expérimenter la citoyenneté en actes, et en les accompagnant dans leur sensibilisation à l'égalité filles-garçons, à la lutte contre les discriminations, à la mixité sociale et à l'interculturalité***
- ***Préparer le monde de demain en formant et soutenant les élèves engagés dans la transition écologique et la résilience.***

Notre priorité à travers la déclinaison des trois objectifs précédents est l'attractivité des collèges publics de Seine-Saint-Denis.

## **2. 4 grands principes pour une alliance éducative efficace avec l'ensemble de la communauté éducative, au service des élèves**

Rassembler et mobiliser l'ensemble des acteurs des collèges doivent permettre de renforcer l'attractivité de nos collèges publics. Afin de contribuer de façon efficace à l'atteinte de ces objectifs avec l'ensemble de la communauté éducative locale, le Département se fixe quatre grands principes :

- 1. Des dispositifs éducatifs adaptés aux besoins des adolescent.es du territoire***

En regard des recommandations de la recherche et des besoins des acteurs du territoire et des collégien.nes, les actions éducatives proposées par le Département devront :

- Garantir des postures éducatives adaptées aux besoins spécifiques de l'adolescence, génératrices de bien-être et d'un climat scolaire plus apaisé
- Contribuer à la réduction des inégalités sociales en faisant de nos actions des opportunités de découverte, d'ouverture, de valorisation, et d'émancipation
- Proposer des approches pédagogiques agissant à la racine des inégalités sociales d'apprentissage et du décrochage scolaire, porteuses de réussite

## **2. Des parents informés, associés et valorisés**

Si le lien entre le Département et les parents d'élèves est de fait plutôt indirect, ceux-ci étant surtout en contact direct avec le collège ; il est possible de penser, au travers du PED, des modalités d'information, association, et de valorisation des parents, une des clés de la réussite scolaire des élèves, via :

- Des modalités d'information adaptées à la disponibilité des parents ;
- Des modalités d'association des parents d'élèves délégué.es visant notamment à faire connaître les opportunités du PED pour le collège ;
- Des modalités de valorisation des parents dans leur diversité (métiers, savoir-faire, parcours...) à renforcer.

Cette information régulière et continue aux parents de ce que peuvent vivre et expérimenter leurs enfants doit permettre de valoriser davantage la qualité des collèges publics du département.

## **3. Des équipes pédagogiques soutenues selon leurs besoins**

Au travers des dispositifs du PED, le Département contribue, à sa mesure, à soutenir les équipes éducatives des collèges dans leurs initiatives pédagogiques et projets divers. Indirectement, ce soutien participe de la fidélisation d'équipes marquées par le turn-over. Pour cela, le Département s'attache à :

- Faciliter la connaissance et la mobilisation des opportunités offertes par le PED par tous les personnels éducatifs ;
- Contribuer à l'ancrage territorial des équipes pédagogiques en facilitant la connexion au réseau local et la connaissance du territoire et du public ;
- Associer les personnels éducatifs des collèges à la conception et à l'évaluation des dispositifs du PED ;
- Proposer un soutien adapté à toutes les envies et possibilités, se déclinant en 4 modalités types :

1. La **mise en réseau et mise à disposition de ressources**, permettant aux personnels référents thématiques des collèges, de repérer facilement les

ressources du territoire et d'être accompagnés dans des projets qu'ils conduisent en autonomie, à l'appui de temps de formations, partage de pratiques, ou de mise à disposition d'outils mobilisables en autonomie (jeux, expositions itinérantes, partenariats, guides...).

2. Des **dispositifs éducatifs clé-en-main**, entièrement élaborés par le Département (choix des partenaires, montage des séquences, organisation logistique, prise en charge financière...) et pouvant être mobilisés sur simple inscription, avec une préparation facilitée pour les personnels enseignant.es, visant notamment à bien s'articuler avec l'intervenant.e. Ces dispositifs s'inscrivent autant que possible en résonance avec les programmes scolaires ou les "éducations à", sur le temps de classe ou les temps péri/extrascolaires. Le cas échéant, la formation ou l'accompagnement des enseignant.es en amont du projet, lorsqu'elle est nécessaire, est incluse dans le dispositif ou assurée en partenariat avec et par l'Education Nationale.
3. Le financement et l'accompagnement de **projets sur mesure** des personnels éducatifs, via des appels à projets généraux, notamment l'Appel à projets pédagogiques, ou ciblés (Culture et Art au Collèges, voyages scolaires...) et un appui au dépôt voire au montage du projet à la demande, autant que possible. Ces projets peuvent être entièrement élaborés par les collèges, ou coconstruits avec le Département ou des partenaires.
4. Le soutien aux dynamiques et aux projets d'établissement via l'accompagnement et le financement de **projets à l'échelle collège** tels que :
  - Les résidences : accueil au sein du collège d'un.e artiste, journaliste, scientifique, écrivain.e, institution... sur toute une année voire sur plusieurs années, pour déployer des projets rayonnant sur l'ensemble du collège ;
  - Les labels du Département : attribution de labels visant à certifier l'atteinte d'un niveau d'engagement et à valoriser ce niveau à l'extérieur vis à vis des parents ;
  - Les conventions PED pluriannuelles par collège. Elles sont proposées en priorité au collèges inscrits au plan attractivité. Elles s'articulent nécessairement avec le projet d'établissement. Elles portent sur une ou plusieurs colorations thématiques, et sur des projets portant sur des cohortes d'élèves (tout un niveau de classe d'âge, ou tout un champ disciplinaire par exemple). Elles permettent aux collèges d'obtenir une garantie de financement pluriannuel d'actions du PED.

#### **4. Des articulations soignées avec la communauté éducative locale**

Afin de favoriser une bonne articulation avec les autres acteurs éducatifs, le Département s'emploie, autant que faire se peut à :

- S'articuler avec les villes afin de favoriser notamment les continuités école-collège et l'articulation entre PED sur le temps scolaire ou

périscolaire et actions des villes et de leurs partenaires, sur les temps scolaires, péri ou extra-scolaires ;

- S'inscrire dans la dynamique des cités éducatives lorsqu'elles existent ;
- Sécuriser nos partenaires associatifs ou institutionnels qui sont contributeurs réguliers au PED, à l'appui de conventions pluriannuelles lorsque cela s'y prête.

## **Partie 2/ Neuf thématiques pour enrichir l'attractivité de nos collèves**

Les grands objectifs poursuivis par le PED se traduisent au travers des 9 programmes thématiques suivants, déclinés chacun en enjeux, objectifs et actions dédiées.

1. Éducation au Développement Durable
2. Promotion de l'activité physique et sportive
3. Promotion de l'égalité filles-garçons, de la mixité sociale et de l'interculturalité et prévention des discriminations
4. Promotion du bien-être au collège
5. Éducation à la citoyenneté, à la découverte du territoire, de son histoire, de sa mémoire et de son patrimoine
6. Éducation aux médias et à l'information
7. Éducation artistique et culturelle
8. Éducation aux cultures scientifiques et mathématiques
9. Soutien aux voyages scolaires des collèves

# 1. Programme d'Education au Développement Durable

Ce programme s'articule avec :

> la Feuille de Route Transition Ecologique du Département - 2025

> le programme d'Education au Développement Durable de l'Education Nationale

## Enjeux

Le réchauffement climatique est déjà là et notre territoire doit s'adapter ! D'autant plus que les difficultés socio-économiques de ses habitants les rendent plus vulnérables aux nuisances environnementales.

Conscient de cette injustice et de l'urgence sous-jacente, le Département a fait de longue date de la transition écologique un axe structurel de ses politiques publiques. Cette volonté s'incarne au travers d'une stratégie récemment renouvelée, "*Agir pour la justice climatique construire notre capacité à faire face aux crises et renforcer la résilience de la Seine-Saint-Denis*". Concernant les collèges, elle se traduit par la transformation profonde du modèle de restauration scolaire et le Plan de Rénovation Éco-collèges. Le premier lui a permis d'atteindre une option végétarienne par jour et vise 100% de produits de qualité d'ici la fin du mandat. Le second, un plan de travaux doté d'un milliard d'euros sur 10 ans, vise la rénovation thermique de tous les bâtiments départementaux d'ici 2030. Il porte l'ambition de créer 130 « cours oasis », planter 4 000 arbres, aménager potagers et composts, favoriser les matériaux biosourcés et diminuer la consommation de fluides.

En parallèle de ces actions d'adaptation et d'atténuation écologique, le Département souhaite accompagner les collégien.nes dans l'appropriation des enjeux, tout en renforçant leur capacité à s'adapter dans une optique de résilience.

Ainsi, au travers de son programme Eco-Collèges, le Département accompagne les équipes éducatives dans le développement des connaissances des élèves et leurs rencontres avec des experts et des associations locales engagées. Il est attentif, dans les contenus proposés, à rendre visible l'enjeu des inégalités environnementales et les leviers d'action à portée de main dans le quotidien des collégien.nes. Par souci d'efficacité pédagogique, de lutte contre l'éco-anxiété et afin d'amplifier l'impact de ses investissements via des usages adaptés, le Département s'attache à proposer des contenus ancrés dans le vécu des collégien.nes, que ce soit au sein du collège en lien avec les compétences départementales (cantine, lumières, eau...) ou dans leur quotidien (trajets, vêtements, ...).

Au travers de ce programme, le Département souhaite davantage s'appuyer sur les forces vives locales et valoriser les savoir-faire écologiques présents sur le territoire. Ces pratiques populaires, souvent héritées de traditions de sobriété, de solidarité et d'entraide, prennent des formes multiples : jardins ouvriers, recettes résilientes, récupération, réemploi ou réparation. Véritables leviers de

résilience territoriale, la mise en lumière de ces pratiques contribuera également à valoriser les familles, un enjeu clé de réussite scolaire des élèves.

Ainsi, le Département accompagne les équipes éducatives dans la réalisation du programme national d'Education au Développement Durable, en l'adaptant aux réalités vécues par les collégien·ne·s du territoire, de façon à les rendre pleinement acteurs de la transition. Il incarne ainsi une écologie populaire qui contribue à une transition juste, inclusive et concrète.

## Objectifs

- Contribuer à la prise de conscience par les collégien·e·s des grands enjeux écologiques, en soutenant les enseignants dans la transmission de connaissances scientifiques sur la crise climatique et les solutions d'atténuation et d'adaptation,
- Encourager le passage à l'action des collégien.ne.s dans leurs pratiques quotidiennes au collège et en dehors, en soutenant les aménagements pédagogiques écologiques, les apprentissages pratiques, la formation « pair à pair » et en valorisant les savoir-faire populaires,
- Encourager, soutenir et valoriser l'engagement écologique des collégien.nes,
- Favoriser la découverte des ressources écologiques du territoire et des métiers écologiques d'aujourd'hui et de demain en lien avec les acteurs engagés du territoire.

## Programme d'actions

Type d'actions	Actions proposées	Public
 Eco-Collèges : le Réseau	Mise en réseau et soutien des enseignants référents et des élèves éco-délégués	100% des collèges demandeurs
	Mise à disposition de ressources locales : édition d'un guide	100% des collèges
 Eco-Collèges : les parcours	Parcours d'EDD clés en main pour les classes, alliant théorie, pratique et sorties, proposés sur diverses thématiques : vélo, cours oasis, alimentation, biodiversité, climat, ouverture au monde, maths et nature, ruche, air, eau, archéologie...	90 classes/an
Eco-Collège : le défi !	Challenge C'est pas Versailles Ici : défi annuel avec un prix à la clé	30 collèges/an

	Eco-Collège : le sur mesure	Accompagnement des projets sur mesure des collèges via l'APP	A la demande
		Aménagements écologiques pédagogiques en collège : cours jardinées, mares et jardins pédagogiques, composts, poulaillers, éco-pâturage	A la demande
		Voyages écologiques : cf voyages	<i>Voir dispositifs correspondants</i>
		Projets d'EAC sur l'écologie : cf CAC, In Situ Projets d'EMI sur l'écologie : cf Agora	<i>Voir dispositifs correspondants</i>
	Eco-Collèges : le label	Labellisation par le Département Conventionnement pluriannuel possible via la convention PED	A la demande

## **2. Programme de promotion de l'activité physique et sportive**

*Ce programme s'articule avec :*

*> La politique sportive et de loisirs du Département*

*> Le programme d'Education Physique et Sportive de l'Education nationale*

### **Enjeux**

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ont constitué pour la Seine-Saint-Denis une formidable occasion de développer son parc d'équipements sportifs, historiquement sous-doté, et de valoriser et mobiliser l'important réseau d'acteurs sportifs et d'athlètes du territoire. Après les jeux, le Département souhaite faire vivre leur héritage, et rebondir sur cet évènement et les opportunités créées pour soutenir la pratique d'activités physiques de ses habitant.e.s , et ce, dès le plus jeune âge. Cela constitue un enjeu de santé publique majeur, confirmé par l'enquête sur la pratique sportive des élèves en âge d'être au collège, réalisée en 2022, qui montre qu'elle est, parmi nos collégien.nes comme au niveau national, en décrochage chez les adolescent.es et en particulier chez les filles, et ce alors même que les effets négatifs de la sédentarité augmentent.

Les Jeux Olympiques et Paralympique de Paris (JOP) ont permis d'expérimenter le sport dans toutes ses dimensions. Le sport peut être un espace de compétition mais aussi une pratique amateur, un loisir et une part centrale de culture avec toutes ses déclinaisons possibles : festives, évènementielles, sociales, économiques et politiques. Au travers de son programme d'éducation au sport, le Département entend embrasser toutes ces dimensions : pratiquer avec plaisir, s'amuser, mais aussi inclure le handicap, s'engager comme bénévole, se former comme professionnel, participer à la vie démocratique du mouvement sportif, aborder les questions de société qui traversent le champ sportif. Il s'agit également de faciliter l'accès des collèges aux équipements sportifs et notamment aux nouvelles installations comme le PRISME mais également de faire découvrir des lieux de pratiques de pleine nature parfois moins connus. Enfin, cette approche globale entend contrer les stratégies de contournement parfois observées chez certains élèves par rapport aux cours d'EPS.

Par son programme d'éducation aux activités physiques et sportives, le Département a pour ambition de promouvoir une pratique régulière, en favorisant la découverte de disciplines diverses, peu connues ou peu pratiquées sur le territoire et intégrant les enjeux environnementaux, et le plaisir dans l'activité. Il s'agit également d'utiliser le sport comme un levier de promotion du collectif et de l'ambition, grâce au développement de compétences utiles à la réussite scolaire, à l'épanouissement et au bien-être : coopération, engagement, dépassement de soi, inclusion via le para-sport ... Enfin, par la mise en réseau

avec les acteurs locaux, le Département souhaite promouvoir le sport comme lieu d'engagement bénévole mais aussi comme une possible orientation via la découverte des acteurs et métiers du sports.

Le Département contribue ainsi à faire vivre l'héritage des Jeux dans les collèges dans toutes ses dimensions, et à promouvoir le sport pour toutes et tous au travers d'une pratique heureuse et inclusive au quotidien.

## Objectifs

- Promouvoir la pratique d'une activité physique quotidienne "plaisir" auprès de l'ensemble des collégien.nes, qui les rende acteurs de leur bien-être et de leur santé
- Faciliter la découverte et la pratique d'activités physiques et sportives diversifiées et de pleine nature ainsi que du parasport pour tous les collèges
- Promouvoir la culture et les valeurs sportives, les métiers du sport et la participation à la vie du mouvement sportif auprès des collégien.nes

## Programmes d'actions

Type d'actions		Actions proposées	Public
	Les Ressources	Guide des équipements sportifs existants (Prisme, lieux d'APPN et autres équipements)	100% des collèges publics
	Les initiations	Initiations Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) : golf, équitation, et diverses activités proposées par la base de Champ Sur Marne, sur des durées de 2 à 12h selon les sites	60 collèges par an
		Armada et trophées des bahuts : initiation à la voile accompagnée d'un mini-séjour de 3 à 5 jours en bord de mer	25 à 30 collèges par an
	Les évènements	Chaque année, de grands évènements sportifs proposés aux collèges : Jeux des Collèges, manifestations sportives...	20 classes/collèges par évènement en moyenne 2 à 3 évènements/ an
	Les voyages	Financement des séjours sportifs des collèges (neige, nautique, montagne, ...)	20 voyages/an
	Les résidences	Résidences sportives	15 à 20 collèges par an

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le



ID : 093-229300082-20250703-2025\_07\_021-DE

### **3. Programme de promotion de l'égalité filles-garçons, de la mixité sociale et de l'interculturalité et de prévention des discriminations**

*Ce programme s'articule avec :*

*> Le plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; le rapport relatif à la création d'un observatoire départemental des discriminations et de l'égalité et le programme de promotion de l'interculturalité et le festival Multitudes du Département*

*> le plan pour l'attractivité et la mixité sociale et scolaire du CD93 et l'Éducation Nationale*

*> Le programme d'Éducation Morale et Civique de l'Éducation Nationale*

#### **Enjeux**

La Seine-Saint-Denis est un territoire de diversités par excellence qui se transforme. Historiquement habité par une population en grande partie populaire, elle devient de plus en plus mixte socialement. Territoire connu pour la jeunesse de ses habitants, la Seine-Saint-Denis connaît aussi un vieillissement de sa population qui doit être pris en compte dans nos politiques publiques. De fait, elle est riche de son interculturalité. Cette diversité s'assortit cependant de fortes inégalités sociales et de trop nombreuses stigmatisations et discriminations. Le racisme en particulier, est une réalité pour beaucoup de Séquano-Dionysien·nes, qui affecte durablement les individus dès leur plus jeune âge, avec des conséquences sur l'accès aux droits, les destins scolaires et sociaux, mais aussi la santé mentale et l'épanouissement personnel. Le sexisme et les violences qui l'accompagnent restent également prégnants au sein de toute la population, avec les mêmes conséquences fortes. Ces diverses discriminations se combinent et se déclinent sous diverses formes : LGBTQI+phobie, handiphobie, grossophobie... Les enfants confiés à l'ASE subissent également de nombreux préjugés. Or le côtoiement de populations diverses ne suffit pas à réduire ces préjugés et violences : cela nécessite un accompagnement actif.

Le collège, est un moment clé pour mener ces actions. Il s'agit d'une part de sensibiliser les adolescent·es aux mécanismes des discriminations et violences, à l'intersectionnalité, au respect des différences et à l'égalité entre tous et toutes. Il s'agit d'autre part de leur faire connaître leurs droits et de leur donner les outils pour qu'ils soient respectés. Il s'agit enfin, en écho au plan pour l'attractivité et la mixité des collèges, d'accompagner la mixité sociale et l'interculturalité au sein des collèges publics, pour qu'elles soient vécues et valorisées comme pleinement apaisées et enrichissantes.

Ces enjeux sont inscrits au cœur des programmes d'Éducation Morale et Civique de l'Éducation Nationale. Le Département soutient les collèges dans leur réalisation, par l'apport d'outils et approches complémentaires. Il mobilise pour

cela les ressources des Observatoires Départementaux mais aussi le riche tissu d'acteur·ices locaux·les engagé·es sur ces sujets. Ainsi, le Département participe à la construction d'une société inclusive ; et d'un climat scolaire apaisé en collège, essentiel pour s'épanouir et bien apprendre.

## Objectifs

- Accompagner l'ensemble des collèges demandeurs dans la prévention des violences sexistes et sexuelles, des stéréotypes sexistes et LGBTphobies ;
- Accompagner 30 collèges par an d'ici à la fin du mandat à la prévention et à la défense contre les préjugés et les violences racistes et antisémites ;
- Accompagner les collèges du plan attractivité-mixité en priorité, dans l'accompagnement à la mixité sociale et à l'interculturalité ;
- Fournir progressivement des outils et ressources à l'ensemble des collèges sur les autres discriminations (handiphobie, grossophobie, stigmatisation des enfants de l'ASE...) et leurs liens dans une logique d'intersectionnalité.

## Programme d'actions

Type d'action	Actions proposées	Public
 Le Réseau	Mise en réseau et soutien des adultes référent·es et clubs égalité des élèves	100% des collèges demandeurs
	Mise à disposition de ressources : guides, fiches et kits pédagogiques, jeux, expositions itinérantes, annuaire des partenaires recommandés	100% des collèges
 Les ateliers de sensibilisation	Sensibilisations aux bases de l'EVARS en classe par des professionnel·les qualifiés (PMI, associations, ...)	100% d'une classe d'âge de 6e ou de 5e chaque année
	Sensibilisation aux bases des discriminations	Classes de 6e
	Sensibilisations à la mixité sociale et aux inégalités sociales	Collèges du plan attractivité-mixité
	Actions de promotion et valorisation de l'interculturalité comme richesse	A la demande
	Sensibilisation aux LGBTphobies	20 à 25 classes/an
Les Parcours	Parcours Jeunes contre le sexisme : sensibilisation cohorte + atelier/1 classe	30 collèges par an - classes de 4e/3e
	Parcours Jeunes contre le racisme et l'antisémitisme : 1 classe par parcours	30 collèges par an d'ici à 2027 - 4e/3e
	Parcours règles : sensibilisation cohorte + atelier/élèves volontaires	15 collèges par an classes de 6e/5e

		Parcours virilisme : sensibilisation cohorte ou un groupe de garçons.	25 collèges par an classes de 4e/3e
	Le sur-mesure	Voyages sur ces thématiques : cf voyages Projets d'EAC sur ces thématiques : cf CAC Projets d'EMI sur ces thématiques : cf Agora Autres projets sur mesure : voir l'Appel à Projets Thématiques	<i>Voir dispositifs correspondants</i>
	Les actions à l'échelle collège	Résidences : cf Résidences In Situ/Babel Possibilité de conventions PED pluriannuelles sur des projets de cohorte	A la demande

## **4. Programme de promotion du bien-être au collègue**

*Ce programme s'articule avec :*

*> Les démarches d'amélioration du climat scolaire, le programme de prévention du harcèlement scolaire (Phare) et les programmes Ecole promotrice de santé et en faveur de la santé mentale et du bien-être de l'Education Nationale*

### **Enjeux**

La qualité du climat scolaire, tel que défini par le ministère de l'Éducation nationale repose sur un ensemble de dimensions interdépendantes : qualité des relations entre adolescent.es et avec les adultes, sécurité physique et psychologique, qualité du cadre et de l'environnement de travail, sentiment d'appartenance... C'est un enjeu essentiel dans les collèges, confirmé par l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation (DEPP, 2021-2022), qui indique que 46 % des collégiens déclarent avoir été victimes de violences répétées au cours de l'année scolaire. Les formes les plus courantes sont les vols de fournitures (54 %), les surnoms désagréables (44 %), les insultes (43 %) ou encore les mises à l'écart (43 %). Les atteintes aux biens sont plus fréquentes en éducation prioritaire renforcée (REP+), et la multivictimation répétée, en légère hausse, touche particulièrement les plus jeunes. Les violences peuvent être verbales, physiques, psychologiques, symboliques, et se prolonger sur les réseaux sociaux. L'usage massif des écrans accentue leur impact, notamment via les cyberviolences, qui concernent un collégien sur cinq. Le harcèlement scolaire, forme répétée et intentionnelle de ces violences, est notamment au cœur des violences scolaires les plus fréquentes. Au-delà des aspects comportementaux propres aux adolescents, la pression scolaire, qui accentue les rapports de domination et la compétition sociale, contribue à ces potentielles violences. Elle alimente également un potentiel mal-être de nombreux élèves, en perte d'estime de soi, dans une période de vulnérabilité liée à l'adolescence. Si la problématique de la santé mentale des adolescent.es pré existait au Covid, elle a été particulièrement mise en lumière ces dernières années par diverses enquêtes, et constitue un enjeu majeur de santé publique.

Les collégien.nes de Seine-Saint-Denis sont exposés, comme tous les élèves, à ces formes de violences et de mal-être scolaires. Mais elles et ils sont également plus fréquemment inscrits dans des contextes de climat scolaire dégradé, avec un impact sur le temps de classe réellement dédié aux apprentissages. Cet aspect pèse également sur l'attractivité des collèges publics, et leur mixité sociale, constituant ainsi un cercle vicieux, alors-même que les études montrent que la mixité constitue un facteur d'apaisement du climat scolaire. A cela s'ajoute dans de trop nombreux cas, l'exposition aux violences en dehors du collège, en particulier les rivalités inter-quartiers, qui ont de forts impacts sur la mobilité et la sécurité des élèves, mais également potentiellement, sur leur réussite scolaire et orientation.

C'est pourquoi la prévention des violences scolaires et la promotion du bien-être au collège sont une priorité majeure du Département.

## Objectifs

- Réduire les violences et favoriser des relations sereines entre collégien·nes et avec les enseignant.es, en soutenant des actions de prévention primaire dans les collèges centrées notamment sur le développement des compétences psycho-sociales
- Accompagner les équipes éducatives dans la prévention des violences scolaires les plus courantes, et notamment le harcèlement scolaire mais également les autres formes de violences liées aux discriminations et dominations de toutes sortes
- Proposer un accompagnement renforcé pour les collèges confrontés à des tensions plus marquées (climat scolaire dégradé, dégradations, ...), en mobilisant de manière ciblée et personnalisée les ressources du PED pour y améliorer le climat scolaire
- Contribuer à la prévention des formes de violences particulièrement marquées dans une partie des quartiers de Seine-Saint-Denis, en particulier les rivalités inter-quartiers

## Programme d'actions

	Type	Actions proposées	Public
	Le réseau	Animation d'un réseau des acteurs de la prévention des violences et du bien-être au collège : partenaires et collèges : conférences, partages de pratiques ...	Tous les collèges
		Formations de la MMPCR à destination des professionnel.les	A la demande
		Visites du Tête-à-tête, espace d'écoute, d'information, de prévention 13-25 ans	15 collèges par an
		Interventions individuelles ou collectives de la prévention spécialisée dans les collèges	Collèges couverts par une association de prévention spécialisée
		Mise à disposition d'outils et ressources : jeux, expositions, livres... dont un jeu sur le harcèlement scolaire et un jeu vidéo sur CPS : L'île aux 93 dragons	Tous les collèges
	Les parcours	Collèges en jeu : animation de séances de jeux par les ludothèques sur le temps périscolaire	20 collèges par an
		Papillagou : formation des élèves aux Compétences Psycho-Sociales (CPS)	6 collèges par an
		Parcours de prévention des violences : harcèlement, rivalités inter-quartiers, virilisme, mésusages des écrans...	50 collèges par an
	Le sur-mesure	Projets Culture et Art au Collège, Agora ou résidences sur ces thématiques	Voir fiches EAC et EMI A la demande
		Financements de projets sur mesure via l'Appel à Projets Pédagogique	A la demande
		Accueil des Collégien.nes Temporairement Exclus (ACTE)	Tous les collèges couverts par un

			dispositif
	Les projets à l'échelle collège	Diagnostics et accompagnements PED sur mesure au climat scolaire, dont la prévention des dégradations	A la demande
		Possibilité de conventionnement pluriannuel via les conventions PED	A la demande

## **5. Programme d'Education à la citoyenneté, à la découverte du territoire, de son histoire, de sa mémoire et de son patrimoine**

*Ce programme s'articule avec :*

*> La note d'orientation sur les conseils citoyens et la participation citoyenne du CD93*

*> Le Parcours citoyen de l'Education nationale*

### **Enjeux**

Le Département souhaite soutenir et renforcer ces dynamiques citoyennes, et porte une ambition forte : éduquer à la citoyenneté et à l'engagement dès le collège, et valoriser les collégien.nes engagé.es. Si l'Education Civique et Morale est inscrite au cœur des programmes, les études et comparaisons internationales montrent que sans pratique, celle-ci se heurte souvent au sentiment, pour les élèves, d'un décalage entre les valeurs affichées et leur vécu, qui accentue leur démobilité potentielle. L'acquisition de la citoyenneté nécessite ainsi un étayage par une pratique incarnée et positive.

C'est pourquoi le Département porte, en soutien au programme et aux initiatives des collèges, une politique de promotion de la citoyenneté active. Il s'agit de permettre aux élèves de s'engager concrètement pour leur collège et pour leur territoire, de contribuer à développer leur sens des responsabilités, et à tisser du lien social. Faire une place centrale à l'engagement dans le parcours éducatif, c'est aussi permettre à chaque collégien.ne de se sentir utile, reconnu.e, et acteur.rice de la société. C'est ainsi un levier essentiel pour améliorer le climat scolaire, renforcer l'inclusion et l'accrochage scolaire, et faire émerger des valeurs partagées au sein des classes.

Pour éduquer à la citoyenneté, le Département souhaite également favoriser l'appropriation par les collégien.ne.s de leur histoire et de la richesse du patrimoine présent en Seine Saint Denis. Le Département porte une attention particulière à l'histoire et à la mémoire de ses habitant.e.s : mémoires populaires, mémoires de banlieues urbaines, mémoires migrantes, et mémoires des résistances. Ces récits, souvent invisibilisés, sont des leviers pour renforcer le sentiment d'appartenance, transmettre des valeurs de solidarité, et encourager l'engagement. Les approches inter-générationnelles constituent également des leviers en ce sens.

En valorisant la découverte de leur histoire et le soutien à l'engagement des élèves au quotidien, et la solidarité entre pairs, le Département permet ainsi l'expérience d'une citoyenneté vivante, inclusive, et profondément ancrée dans les réalités des collégien.ne.s.

### **Objectifs**

- Donner à tous les collégien.nes une place et un pouvoir d’agir au sein des collèges
- Permettre aux collégien.nes d’expérimenter les différentes formes de la citoyenneté de façon active et positive dans leur vie quotidienne de collégien.nes
- Promouvoir, soutenir et valoriser l’engagement citoyen et solidaire des collégien.nes
- Permettre aux collégien.ne.s de construire leur identité de futur.e.s citoyen.ne.s, par l’appropriation de l’histoire de leur territoire de vie et son lien avec l’histoire nationale
- Aider les collégien.ne.s à comprendre leur territoire et les enjeux des développements urbains à venir, afin de développer une culture urbaine critique.

## Programme d’actions

Type d’actions		Actions proposées	Public
	Le réseau / les ressources	Mise en réseau des référents citoyenneté des collèges et des partenaires	100% des collèges demandeurs
		Mise à disposition d’outils, partenariats et ressources : guide des ressources et partenaires locaux, partenariats avec des institutions, expositions itinérantes, jeux...	100% des collèges
	Les initiations et parcours	Visites de découverte du territoire : histoire, mémoire, patrimoine, fabrique de la ville	A la demande
		Parcours d’initiation aux archives en 3 étapes : Archives Nationales, Départementales et Diplomatiques	6 collèges/an
		Echanges inter-générationnels autour de la mémoire avec des EPHAD (à créer)	A définir
		Parcours de découverte économique du territoire	Toutes classes de SEGPA 4e-3e
	Le sur mesure	Financement de projets sur mesure via l’Appel à Projets Pédagogiques	A la demande
		Projets EAC ou EMI sur la citoyenneté : parcours et résidences CAC, In Situ, Agora	Voir fiches EAC et EMI
		Projets d’EMC inter-générationnels avec des structures dédiées (à créer)	A la demande
		Voyages à thématique citoyenneté	Voir Voyages
	Projets à l’échelle collège	Parcours d’accompagnement des CVC : formation et accompagnement des élèves, accompagnement aux projets participatifs	30 collèges/an d’ici la fin du mandat
		Conventionnement pluriannuel possible via la convention PED	A la demande

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le



ID : 093-229300082-20250703-2025\_07\_021-DE

## **6. Programme d'Education aux Médias et à l'Information**

*Ce programme s'articule avec :*

*> la délibération du 4 mars 2021 votant le programme Agora, et la Charte Agora du CD93*

*> l'ensemble des programmes de l'Education Nationale et particulièrement, les programmes d'Education Morale et Civique*

### **Enjeux**

Face à la montée des extrémismes, des obscurantismes, et à la polarisation du débat public qui menacent le pacte républicain, le Département déploie des actions spécifiques, dédiées à l'éducation aux médias et à l'information (EMI), en faveur de la liberté d'expression, via son programme AGORA.

Par ce programme, le Département a pour ambition, tout à la fois, de contribuer à l'éducation à l'esprit critique et à l'ouverture d'esprit des adolescent.es du territoire, mais également à favoriser et valoriser leur prise de parole et leur expression, dans un contexte où celle-ci est souvent disqualifiée.

Fédérant de multiples partenaires et visant à rendre les élèves pleinement acteur.trice.s de leur parcours de jeunes citoyen.ne.s, Agora repose sur la formation et l'accompagnement, les actions auprès des élèves, et la restitution des travaux, avec une place faite notamment aux parents.

A l'heure où la révolution numérique s'accélère, avec la montée en puissance de l'intelligence artificielle, le programme Agora permet d'accompagner les pratiques médiatiques des jeunes dans leurs diversités et de les sensibiliser aux enjeux de ressources, d'éditorialisation, d'objectivité, d'angles de vue, de vérification des données...

Enfin, le programme Agora est également une occasion de donner à voir les métiers de l'information dans leur diversité, comme possibilités d'orientation pour tous.tes.

Le programme Agora présente la spécificité d'articuler :

- la rencontre avec professionnel.le.s du monde des médias, de la culture ou de la recherche, ou personnalités engagées sur les enjeux de liberté d'expression, qui viendront partager avec les élèves et la communauté éducative leurs regards et expériences

- la pratique, qui visera à proposer aux élèves des expériences pédagogiques qui favorisent la production ou la lecture critique de contenus, et l'exercice de l'argumentation et du débat dans un cadre situé, afin de permettre à chacun.e de développer l'usage autonome des médias et des informations, l'exploitation d'informations de manière raisonnée, et la production de contenus médiatiques ;
- les apprentissages, qui ne se focalisent pas sur une thématique ou une époque particulière tendant à exacerber les polarisations à l'œuvre, mais abordent un ensemble d'enjeux liés au monde contemporain, aux principes fondamentaux de la démocratie et de la République, et s'appuient sur les programmes d'enseignement, notamment pour permettre aux élèves d'apprendre à exprimer leur sensibilité et leur point de vue, à se forger un jugement et à s'engager, en respectant les règles de droit.

Il s'agit ainsi d'un programme d'éducation aux médias, à l'information pour la liberté d'expression et par la pratique des médias, de l'information et de la liberté d'expression.

## Objectifs

- Permettre un accès facilité à l'éducation aux médias et à l'information aux 130 collèges publics, notamment via la mise en œuvre de projets d'EMI
- Offrir des opportunités d'échange, de parole, de débat aux collégien.nes sur des sujets d'actualité qui les préoccupent, et de valorisation et écoute de leur parole
- Valoriser la parole des adolescent.e.s, les productions de contenus et travailler la parentalité

## Programme d'actions

	Type d'action	Actions proposées	Public
	L'animation de réseau	Sensibilisations, formations, rencontres annuelles de la médiation, webinaires de présentation des appels à projets ou des dispositifs...	Tous les collèges + animation de réseau ou formation spécifique pour les collèges engagés dans certains dispositifs départementaux
	Sensibilisations Agora	Rencontres ou visites de grands médias partenaires du Département	A la demande
	Le sur mesure	Accompagnement des projets sur mesure des collèges via l'Appel à Projets Pédagogiques	A la demande
		Parcours Agora co-construits entre le collège et le partenaire	Sur appel à projets, environ 30 à 40 parcours/an



	Les projets à l'échelle collège	Résidences Agora : résidences de journalistes au sein des collèges	Sur appel à projets (9 résidences/an)
	Les projets à l'échelle collège	Conventionnement pluriannuel possible via la convention PED sur des projets de cohorte	A la demande
		Collèges Agora : projets d'EMI pluriannuels à l'échelle du collège	A la demande

## **7. Education artistique et culturelle**

*Ce programme s'articule avec :*

> *Le schéma départemental Cap'amateurs : Cadre d'Action Partagé pour accompagner les parcours artistiques et culturels des habitants*

> *La charte d'Education Artistique et Culturelle nationale*

### **Enjeux**

Vectrices d'émancipation, les pratiques artistiques et culturelles dans toute leur diversité, permet d'ouvrir les imaginaires, de construire du commun, de faire dialoguer et se rencontrer les cultures au quotidien, de dépasser des identités assignées, de faire porter sa voix.... L'adolescence est une période marquée notamment par la quête d'identité, le besoin d'expression de soi et de dialogue. L'éducation artistique et culturelle permet de favoriser et de développer les pratiques amateurs, d'ouvrir la perspective de possibles professionnalisations en faisant découvrir la diversité des métiers concernés. L'accès à des pratiques artistiques et culturelles, importante aux yeux de nombreuses familles, constitue également un levier d'attractivité des collèges.

Les projets permettent :

- une éducation à l'art et la recherche, qui vise le partage d'une culture riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes ;
- une éducation par l'art et la recherche, qui contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du/de la citoyen.ne, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

L'accompagnement et la promotion des pratiques culturelles et artistiques du territoire sont également autant d'occasions d'incarner la notion de droits culturels et de valoriser et de transmettre la diversité et la richesse culturelle de la Seine-Saint-Denis, territoire historique de naissance du hip-hop mais aussi de bien d'autres pratiques ; territoire d'hybridation, au cœur de la fabrique de l'interculturalité en France ; territoire de patrimoine marqué par son histoire urbaine, ouvrière, de migration et de résistance.

Nombreux.ses sur le territoire, les institutions culturelles, artistes et praticien.ne.s de toutes disciplines sont présent.es et mobilisé.e.s, au côté du Département et de l'Education Nationale, pour porter cette ambition. Ainsi, le Département déploie depuis une quinzaine d'année de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle, en étroite co-construction avec l'ensemble

de ses partenaires, en recherchant toujours plus d’ancrage territorial, et en continue innovation.

## Objectifs

- Favoriser l’expérience de l’art et de la culture pour le plus grand nombre de collégien.ne.s via une diversité de propositions et de formats
- Mobiliser les approches artistiques et culturelles comme levier pour travailler l’ensemble des thématiques du PED avec les élèves

## Programme d’actions

	<b>EAC</b>	<b>Actions proposées</b>	<b>Public</b>
	Animation de réseau	Sensibilisations, formations, rencontres annuelles de la médiation, webinaires de présentation des appels à projets ou des dispositifs...	Tous les collèges + animation de réseau ou formation spécifique pour les collèges engagés dans certains dispositifs départementaux
	Les découvertes	Salon du Livre et de la Presse Jeunesse : kits de déploiement dans les CCC des collèges	Tous les collèges
	Les parcours	Collège au cinéma (pilote par le réseau Cinémas 93)	Une centaine de collèges par an Sur candidature
	Le sur mesure	Parcours Culture et art au collège (CAC) co-construits entre le collège et le partenaire (40h par an)	Sur appel à projets Environ 250 parcours/an
		Financement des projets EAC sur mesure des collèges via l’appel à projets pédagogique	A la demande (sur appel de projets)
	Les projets à l’échelle collège	Résidences in Situ d’artistes, de chercheur.se.s et de scientifiques (projets pouvant associer des écoles en inter-degrés)	A la demande et sur ciblage annuel 10 résidences/an
		Résidences Babel : résidences d’écrivains en collèges	A la demande
		Conventionnement pluriannuel possible via la convention PED	A la demande

## 8. **Programme d'éducation aux cultures scientifiques et mathématiques**

*Ce programme s'articule avec :*

*> les programmes scolaires des disciplines scientifiques, le programme d'éducation au développement durable, le parcours éducatif de Santé de l'Education Nationale*

*> le projet lauréat de l'appel à projet Innover dans la forme Scolaire, co-porté avec le Rectorat, autour des mathématiques, intitulé "Vers une nouvelle équation académique".*

### **Enjeux**

L'origine sociale des élèves, majoritairement populaires sur le territoire, mais également le genre, sont fortement impactant sur la réussite et à l'orientation scolaire des élèves, en particulier en mathématiques et plus largement, en sciences. Or la réussite en mathématiques est fortement déterminante sur l'orientation des élèves qui se joue en fin de 3eme. Dans la poursuite d'études au lycée, les filières scientifiques restent parmi les plus prestigieuses et porteuses de débouchés importants et qualifiés en termes d'études et d'emploi, tant au niveau bac ou bac+2, que dans le cadre de parcours plus longs. Ces filières sont également au cœur des métiers porteurs de la transition écologique.

Or de nombreuses recherches démontrent un décrochage notable sur les mathématiques et les sciences en collège, en particulier pour les élèves issus de milieux défavorisés, nombreux en Seine-Saint-Denis. Ce décrochage est notamment en lien avec la montée en abstraction des programmes scolaires à partir du collège. Les orientations vers les disciplines scientifiques en lycée restent très genrées, cela s'étant même aggravé depuis la dernière réforme du lycée.

Face à ce constat, de nombreuses innovations pédagogiques se déploient dans les collèges du territoire. Au niveau académique, cette dynamique est soutenue et insufflée par l'Académie, avec le soutien du Département, au travers du projet "Pour une nouvelle équation académique", centré sur l'enjeu des mathématiques, lauréat de l'AMI "Innover dans la forme scolaire". Le Département accompagne fortement cette dynamique pédagogique en aménageant des lieux dédiés : la Maison des Mathématiques au collège Jean Lolive à Pantin, ainsi que des projets de lieux innovants dans d'autres collèges du territoire. Dans le cadre du plan pour l'attractivité des collèges, nombre de collèges se dotent de sections d'excellence mathématique ou de projets de labos maths ou classes à thèmes autour des sciences.

Dans le prolongement de ces dynamiques, le Département a pour ambition de faire bénéficier le plus grand nombre d'élèves de ces approches innovantes en

sciences. Dans une logique d'accrochage scolaire, il s'agit de donner les moyens aux enseignant.es d'étayer les apprentissages scolaires à l'appui d'une approche pratique, ludique, incarnée des sciences, connectée au quotidien des collégiens au collège et en dehors, ouverte sur la ville, c'est à dire une porteuse de sens et d'ancrage dans les apprentissages, et ouvrant les horizons des élèves. Il s'agit également de soutenir et valoriser la réussite et l'excellence en collèges publics, et de soutenir et promouvoir les orientations dans les filières scientifiques pour tous et toutes.

Au-delà des aspects purement scolaires, l'enjeu est aussi de développer la culture scientifique des jeunes comme clé pour le développement de l'esprit critique mais également levier pour mieux prendre soin de sa santé, agir pour une transition écologique juste, et tout simplement, source de plaisir et de curiosité tout au long de la vie.

## Objectifs

- Soutenir les collégien.nes dans leurs apprentissages scientifiques en lien avec les programmes scolaires
- Développer la culture scientifique des collégien.nes comme ressource de développement de l'esprit critique, de santé, d'écologie et de plaisir de la découverte
- Favoriser l'accès aux orientations dans le champ des sciences après le collège, à tous niveau d'étude, du post bac aux parcours d'excellence scientifique en études longues
- Promouvoir l'égalité filles-garçons dans l'accès aux parcours et carrières scientifiques
- Faire de l'innovation pédagogique en sciences et de l'excellence scientifique au collège des leviers d'attractivité des collèges publics du territoire

## Programme d'actions

	<b>Maths/sciences</b>	<b>Actions proposées</b>	<b>Public</b>
	Mise en réseau/ressources	Mise en réseau des collèges et partenaires du territoire : mise à disposition d'outils, rencontres, partages de pratiques, conférences... (à créer) Lieu ressource : la Maison Académique des Mathématiques	Tous les collèges

	<i>Les parcours</i>	Parcours sciences : parcours de découverte scientifique (à créer)	de 60 classes par an d'ici la fin du mandat
		Parcours Eco-Collèges : éducation au Développement Durable	Voir fiche EDD/parcours
	<i>Le sur mesure</i>	Financement de projets sur mesure via l'Appel à Projets Pédagogiques	A la demande
		Projets Culture et Art au Collège (CAC) : volet culture scientifique	Voir fiche EAC/parcours CAC
		Voyages à thématique scientifique	Voir fiche sciences
		Projets d'EMI à portée scientifique : parcours Agora	Voir fiche Agora
		Résidences In Situ et résidences Agora à portée scientifique	Voir fiches CAC et Agora
	Les projets à l'échelle collège	Résidences scientifiques en collège	A la demande
		Possibilité de conventionnement pluriannuel via les conventions PED	A la demande

## 9. **Programme de soutien aux voyages scolaires des collèves**

*Ce programme s'articule avec :*

- > *La note d'orientation pour la politique de voyages scolaires du CD93 (2025)*
- > *Le cadre règlementaire des sorties et voyages scolaires de l'Education Nationale*

### **Enjeux**

Les voyages forment la jeunesse ! Le Département de la Seine-Saint-Denis croient effectivement que les apprentissages, l'émancipation et la découverte du monde passent par les voyages scolaires et la mobilité. En l'absence de dispositif de soutien national, ces mêmes élèves bénéficient peu de séjours à visée éducative lors de leur scolarité, alors même que ces formats particulièrement marquants, sont largement plébiscités, tant par les parents que par les élèves eux-mêmes.

Les bénéfices des voyages scolaires sont de plus largement connus et reconnus. Ils portent notamment sur l'apprentissage du « vivre-ensemble » et de l'autonomie, et ont des impacts positifs sur le climat scolaire, via le renforcement de la solidarité au sein de la classe, le renforcement du lien entre l'enseignant et ses élèves, le changement du regard mutuels des enseignant.e.s sur les des élèves et réciproquement... Ils permettent également l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles de manière ludique et concrète, par la découverte de milieux (naturels, géographiques, patrimoniaux, culturels...) méconnus des élèves, l'apprentissage ou le perfectionnement linguistique, la rencontre avec d'autres jeunes.

Les voyages scolaires permettent aussi de réduire les inégalités sociales : pour de nombreux jeunes, le voyage scolaire sera la première occasion, parfois l'unique, de découvrir certains milieux géographiquement éloignés (montagne, mer, pays étrangers). Ils tendent donc à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte, par tous les enfants, d'autres modes de vie, de cultures différentes, contribuant ainsi plus largement, à l'éducation à la citoyenneté et à l'ouverture au monde.

Enfin, les voyages scolaires constituent un élément d'attractivité des collèves, largement mis en avant dans le secteur privé, mais malheureusement moins bien financé dans le secteur public, en raison principalement d'un reste à charge pour les familles devant rester limité.

Afin de porter cette ambition d'accès aux voyages scolaires, le Département de la Seine-Saint-Denis a été précurseur en créant avec la Fondation BNP Paribas, le programme Odyssée Jeunes. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été l'occasion de renforcer le soutien du Département aux voyages scolaires, via l'obtention d'une accréditation Erasmus+ et le développement du programme de soutien aux séjours sportifs. A cela s'est ajouté plus récemment, le développement de voyages mémoriels, en lien avec la politique de mise en réseau des lieux de mémoire de la résistance et de la déportation du territoire. Les financements alloués par le Département, bien que conséquents, restent cependant insuffisants pour répondre à la demande des équipes éducatives. C'est pourquoi le Département restera pro-actif, dans les années à venir, pour rechercher de nouvelles sources de financement ainsi que toutes les modalités de soutien possibles, permettant de faciliter le départ des équipes en allégeant leur charge, tout en limitant le reste à charge pour les familles.

## Objectifs

- Permettre au plus grand nombre d'élèves de bénéficier d'un voyage scolaire en France, en Europe ou à l'étranger, au moins une fois lors de sa scolarité au collège
- Soutenir les projets de courts séjours favorisant la bonne intégration des élèves, notamment en début de scolarité ou en début d'année scolaire

## Programme d'actions

	Voyages scolaires	Actions proposées	Public
	Le réseau	Animation du réseau des voyages scolaires : webinaires, conseils, accompagnements, partenariats Guide du routard des voyages scolaires (à créer)	Tous les collèges
	les voyages clés-en-main	Voyages mémoriels (Auschwitz et autres sites mémoriels) Armada et trophée des Bahuts	Voir fiche Citoyenneté 6 classes/an Voir fiche Sports 17 groupes/an

	e sur mesure	Courts séjours : financement possible via l'Appel à Projets Pédagogiques	A la demande
		Erasmus + : financement des voyages avec échanges scolaires en Europe	8 voyages/an
		Odysée Jeunes : financement des voyages scolaires d'une semaine	70 voyages/an
		Séjours sportifs : aide au financement de séjours sportifs des collèges	Voir fiche Sports 20 voyages/an
		Montage ou financement de projets de voyages atypiques	Un voyage par an

# **Partie 3/Modalités de gouvernance, suivi et évaluation**

## **1. Gouvernance et pilotage du PED**

### **Instances de pilotage transverses :**

- Équipe projet PED :

Elle est animée par le service des Actions Éducatives de la Direction de l'Éducation.

- Réseau interne du PED :

Il est constitué de l'ensemble des porteurs de dispositifs des 13 directions actives dans le cadre du PED. Ils sont informés et consultés sur les grandes évolutions du PED et peuvent être associés pour avis ou co-construction.

- Comité de suivi technique (dit Cotech) :

Le comité technique, dirigé par le DGA du Pôle Société Citoyenneté, est une instance de partage des bilans et perspectives d'ajustements annuels transverses à plusieurs directions.

- Comité de Pilotage (dit COPIL) :

Le comité de pilotage est présidé par la conseillère déléguée au Projet Educatif Départemental. Il est réuni pour présentation et validation des grandes évolutions du PED.

### **Pilotage des programmes thématiques :**

- Pilotes/co-pilotes de programmes thématiques :

Chaque programme thématique fait l'objet d'un pilotage transversal afin de garantir la cohérence des différents dispositifs qui y contribuent, lorsqu'ils sont pilotés par des directions différentes.

Le pilote a pour rôle de coordonner les différentes directions contributrices afin de garantir la cohérence d'ensemble du programme d'action, la complémentarité des dispositifs, l'harmonisation des procédures et calendriers, une communication simple et lisible vis-à-vis des collègues.

Le co-pilote a pour rôle d'apporter une expertise portant sur la thématique concernée et/ou sur « l'univers collègue » dans le cas où le co-pilote est la direction Éducation.

Le pilote et le co-pilote coordonnent chaque année la production d'un bilan thématique annuel à destination des élu.es.

- Groupes de travail thématiques inter-directions :

L'ensemble des directions métiers contributrices sont associées à cette coordination transversale via des groupes de travail thématiques afin de partager un bilan annuel et des propositions d'évolution, d'une part, de coordonner leur déclinaison opérationnelle, d'autre part (budgets, calendriers, communication, ...).

- Modalités de suivi des élu.es de secteur

Les bilans annuels des programmes thématiques sont présentés aux élu.es de secteur concerné.es, ainsi qu'à la conseillère déléguée au PED, une fois par an.

En cas d'appel à projet, les élu.es de secteur et la conseillère déléguée au PED sont invités aux commissions d'attribution, pour information et arbitrages finaux avant validation définitive et vote en séance. Les commissions d'attribution sont organisées de manière commune à l'ensemble des appels à projet d'une thématique.

## **Partenariat avec l'Education nationale et animation du réseau externe du PED**

- Association de la DSDEN et/ou du Rectorat

L'ensemble des dispositifs éducatifs du Département adressés aux collèges sont préalablement partagés avec la DSDEN et/ou le Rectorat selon le niveau de compétence engagé côté Education Nationale.

Les pilotes et co-pilotes des programmes thématiques assurent l'interface avec les référent.es concerné.es à la DSDEN et au Rectorat, de façon à garantir la bonne articulation avec les cadres, priorités et contraintes de l'Education Nationale, et la validation préalable de qui de droit.

- Animation du réseau du PED

L'ensemble des partenaires du PED : directions et porteurs de projet des collèges, partenaires intervenants pour les dispositifs du PED, sont constitués en un réseau du PED animé par le Service des Actions Educatives de la Direction Education.

- Animation de réseaux thématiques

Lorsque cela est pertinent, les pilotes et co-pilotes de programmes animent, à l'appui de leur groupe de travail thématique, et en accord voire en coanimation avec les référents de la DSDEN et/ou du Rectorat, un réseau thématique des acteurs du PED (collèges/ partenaires).

## **2. Modalités de suivi et d'évaluation**

### **Modalités de suivi et de bilan**

Les objectifs de résultats présentés dans les différents programmes thématiques du PED font l'objet d'un suivi quantitatif annuel à l'appui d'indicateurs prédéfinis en concertation avec les différents services ou porteurs de projets concerné.es. Ces indicateurs sont cohérents avec ceux inscrits dans les PAPB (projets annuels de performance budgétaire) des directions concernées.

Le suivi du bilan quantitatif des différents programmes et actions du PED est harmonisé entre les directions à l'appui d'outils partagés.

La direction de l'éducation réalise un bilan annuel à l'échelle du PED qui fait l'objet d'une présentation en équipe projet, au COTECH et au COPIL et s'assortit de propositions d'évolutions pour l'année suivante. Ce bilan peut prendre la forme du jaune budgétaire ou d'un regroupement des parties PED des différents Rapports Annuels de Performance des directions concernées.

### **Modalités d'évaluation**

Une fois par an, le COPIL définit, sur proposition de l'équipe projet et des directions concernées, le ou les dispositifs sur lesquels une évaluation approfondie est souhaitée.

### **Modalités d'association des usagers**

En tant que de besoin, les usagers peuvent être consultés de façon plus large, via des questionnaires numériques. Le suivi du PED fait l'objet, a minima, d'un questionnaire annuel auprès des différents usagers concernés visant à suivre les évolutions d'année en année.

Des groupes de concertation sont proposés aux usagers selon une logique de panel, en cas de refonte significative de dispositifs ou création de nouveaux dispositifs.